



CODE DE CONDUITE POUR LES STAGES

Objectif: ce document a été réalisé à l'intention de ceux qui offrent des stages professionnels en architecture

Les avantages de stages correctement gérés sont bien connus. Ils permettent aux stagiaires de développer leurs compétences, d'appliquer leurs connaissances et d'améliorer leurs chances d'obtenir un emploi dans leur domaine de prédilection.

Les employeurs, pour leur part, profitent de nouvelles compétences et connaissances, tout en offrant au personnel en place la possibilité de développer des compétences en matière de mentorat et de supervision.

L'enquête Eurobaromètre de 2013 sur les stages dans l'UE a révélé que plus d'un tiers des stagiaires n'avaient pas de contrat écrit et qu'un stagiaire sur quatre pensait que leur dernier stage n'était pas utile pour trouver un emploi. Une autre enquête révèle que 18% des stagiaires pensaient n'avoir rien appris de pertinent et que certains employeurs ne proposaient aucune intégration, mentorat ou supervision ;

La Charte européenne de Qualité pour les stages et l'apprentissage, élaborée par le Forum européen de la jeunesse appelle à :

- une reconnaissance des droits des stagiaires à un contrat écrit décrivant les objectifs d'apprentissage ;
- des conseils d'un superviseur ;
- rémunérer à un niveau qui ne soit pas inférieur au seuil de pauvreté ou au salaire minimum ;
- une protection sociale et
- un remboursement des frais du stagiaire.



En 2014, le Conseil de l'UE a publié une **Recommandation relative à un cadre de qualité pour les stages** invitant les Etats Membres à mettre en œuvre les principes suivants :

- Conclure une convention de stage écrite, incluant les droits et obligations des parties ;
- Définir des objectifs d'apprentissage ;
- Exiger que les conditions de travail des stagiaires soient respectées y compris les soins de santé, l'assurance et le paiement de toute indemnité ou compensation, y compris les congés payés pour les cours d'études ;
- Veiller à ce que le stage soit d'une durée raisonnable ;
- Veiller à ce que le stage soit dûment reconnu ;
- Encourager une transparence maximale dans les offres de stage ;
- Faciliter la mobilité transfrontalière des stagiaires en clarifiant le cadre juridique national des stages et en établissant des règles claires sur l'accueil de stagiaires étrangers.

Le Conseil des Architectes d'Europe demande aux entreprises de n'offrir que des stages de haute qualité respectant les principes décrits plus haut et aux stagiaires de s'assurer qu'ils bénéficient bien des droits décrits ci-dessus.